



Conakry le 28 Juillet 2022

## COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA LONAGUI

La Direction Générale de la LONAGUI tient à dénoncer énergiquement le communiqué de Guinée Games l'accusant d'avoir confectionné et distribué à des manifestants des T-shirts avec le logo de cette dernière.

La Direction Générale de la LONAGUI informe par ailleurs l'opinion publique guinéenne que depuis la prise du Décret Présidentiel D/2022/0236/PRG/CNRD/SGG du 13 Mai 2022 relatif au transfert à la LONAGUI des activités de jeux et paris physiques par les sociétés concessionnaires de cette délégation de service public, elle s'est activement rapprochée de toutes les parties prenantes concernées dans un esprit de responsabilité pour une bonne application dudit Décret dans l'intérêt supérieur des travailleurs et parieurs.

Toutefois, la Direction Générale de la LONAGUI constate avec regret une réelle mauvaise foi de la Direction de Guinée Games qui malheureusement a décidé de préférer des menaces et de se livrer à des agissements tendancieux, des manœuvres de sabotage et de défiance de l'Autorité de l'État à travers des articles de presse, des reportages commandités, des communiqués et des injures par l'instrumentalisation d'animateurs de réseaux sociaux.

La Direction Générale de la LONAGUI tient à rassurer l'opinion publique, les travailleurs du secteur des jeux et des paris physiques, qu'en sa qualité d'autorité concédante, elle est la garante de la protection de l'équité et du respect des directives de l'Etat dans l'intérêt des travailleurs et des parieurs.

La Direction Générale de la LONAGUI réfute donc énergiquement les allégations et insinuations fallacieuses de la Direction Générale de Guinée Games tendant à nuire à la réputation et à la stabilité financière de la société et informe la communauté nationale, les travailleurs et les parieurs qu'elle se réserve le moment venu, de faire prévaloir ses droits devant les juridictions compétentes.



Pour l'heure, la LONAGUI reste préoccupée et concentrée sur les mesures et les actions idoines à réaliser pour la mise en œuvre diligente des pertinentes dispositions du Décret Présidentiel dans leur intégralité avec comme priorité :

- ✓ le maintien des emplois existants et la création de nouveaux emplois pour les jeunes et les femmes de l'ensemble des communes et communautés rurales de la Guinée ;
- ✓ la redistribution correcte des gains des jeux et paris aux parieurs et joueurs ;
- ✓ et l'accroissement de la part des recettes versée au trésor public.

La Direction Générale de la LONAGUI se félicite que ces nouvelles mesures édictées par le Décret Présidentiel N°. D/2022/0236/PRG/CNRD/SGG du 13 Mai 2022 pris par Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, Chef de l'État, Président du CNRD et Chef Suprême des Armées visent à permettre à l'Etat de réaliser des actions de développement en faveur du Pays tout entier et non à servir les intérêts de quelques individus.

**Le Directeur Général**